



Cerema

3ème plan national Milieux humides 2014-2018

Grand Prix Milieux humides et urbanisme

GNMH réunion du
18 Décembre 2017

Virginie Billon
Animatrice du Gth Urbanisme



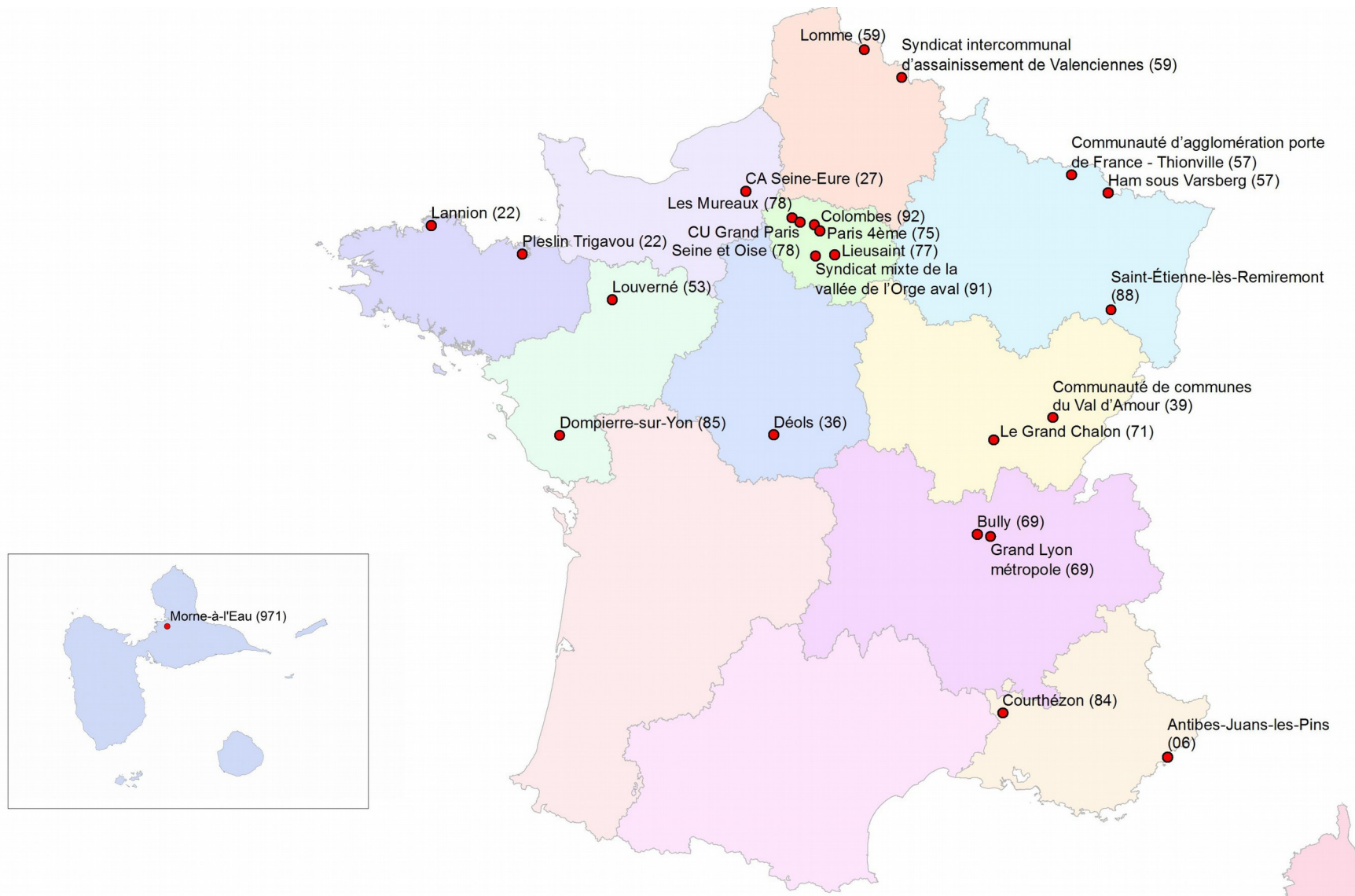
Grand Prix Milieux humides et urbanisme, l'essentiel

- Organisé par les Ministères de la Transition Ecologique et solidaire et de la Cohésion des Territoires avec l'assistance technique du Cerema
- En partenariat avec AMF, AFB, Agences de l'Eau
- Réunion préparatoire fin 2016 puis 1 COFIL et 2 réunions du GthU consacré au GP en 2017
- Une page dédiée sur le site du MTES :
<https://www.ecologie-solidaire.gouv.fr/lancement-du-2e-grand-prix-milieus-humides-et-urbanisme>
- Un règlement (définitions, critères d'éligibilité...) et un guide de rédaction (dossier de candidature)
- Réception des candidatures : entre 10/07 et 6/10
- Expertise : entre le 10 octobre et le 22 décembre 2017
- Jury : le 16/01/2018 (sous réserve)
- Annonce du palmarès le 2/02/2018



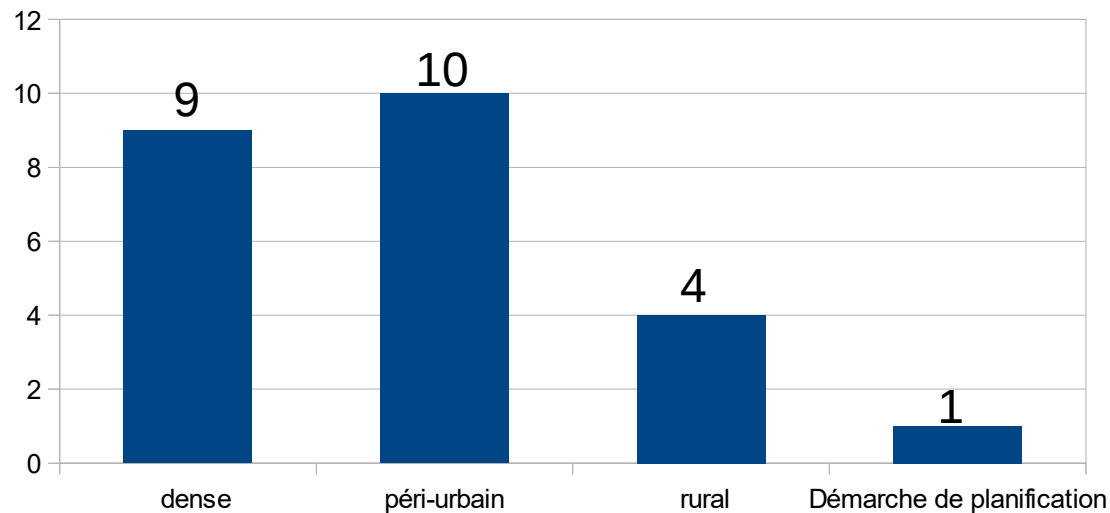
Grand prix Milieux humides et urbanisme

24 candidatures reçues

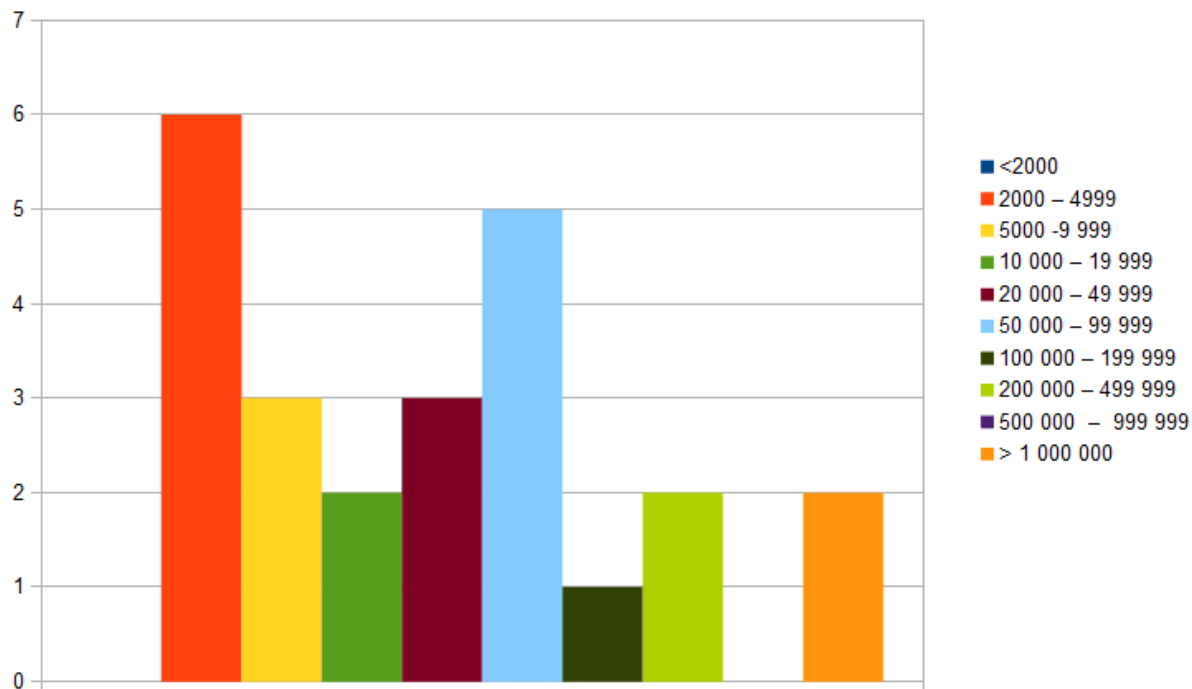


Grand prix Milieux humides et urbanisme

Type d'aménagement en milieu urbanisé



Répartition des candidatures selon le nombre d'habitants (catégories INSEE)



Grand prix Milieux humides et urbanisme

Les critères d'évaluation

- **Cas d'une opération d'aménagement**
 - Intégration du milieu humide dans l'aménagement urbain : mixité des usages, connexion et complémentarité avec la vie urbaine, qualité paysagère, etc
 - Qualités écologique et fonctionnelle du milieu humide et intégration dans une trame verte et bleue
 - Valorisation des services écosystémiques : régulation des inondations, régulation climatique, activités récréatives, etc.) et multifonctionnalité du milieu humide
 - Pertinence de la démarche : gouvernance, mobilisation des citoyens, gestion et suivi du milieu humide, etc
 - Caractère transposable et/ou innovant de l'opération
- **Cas d'une démarche de planification**
 - Cohérence et portée juridique de l'intégration des milieux humides dans la planification
 - Gouvernance
 - Préservation/valorisation de la qualité écologique et fonctionnelle des milieux humides
 - Valorisation des services écosystémiques associés aux milieux humides
 - Caractère transposable et/ou innovant de la démarche

Grand prix Milieux humides et urbanisme

- L'expertise

- Un panel de 14 experts du Cerema
- Une notice pour cadrer l'expertise
- Une grille pour restituer l'expertise
- Une synthèse par 2 autres experts du Cerema
- Une validation DEB / DHUP

- **Appui extérieurs** : membres du GthU, avis sollicités auprès des services de l'Etat (DDT et DREAL), Agences de l'Eau

- Palmarès à définir

- Un Grand Prix
- Des catégories thématiques
 - Gestion des crues et des eaux pluviales
 - Continuités écologiques, préservation de la biodiversité
 - Loisirs, éducation, insertion sociale
 - Restauration de sites dégradés
 - Petites communes, territoires ruraux
 - Etc...

Grand prix Milieux humides et urbanisme

Un Jury et une réunion prévue le 16/01/2018 (sous réserve) :

- **Frédéric Bonnet**, Président, Grand Prix Urbanisme 2014
- **Fernand Etiemble**, Vice-Président, adjoint au maire en charge de la prospective urbaine et de l'environnement, commune de Saint-Jacques-de-Lalande, Lauréate du 1er Grand Prix Milieux humides et Urbanisme 2011
- **Jérôme Bignon**, Grand témoin, sénateur de la Somme, Président de Ramsar France
- **Gwenola Stefan**, Responsable de la mission Développement Durable, AMF
- **Marc Hoeltzel**, Directeur général de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse
- **Philippe Dupont**, Agence française pour la biodiversité, directeur de la recherche, de l'expertise et du développement des Compétences
- **Bernard Lenglet**, Président de l'Association nationale des agences de bassin (ANEB) et président EPTB Somme
- **Jean-Philippe Sibley**, directeur de l'expertise au Muséum national d'histoire naturelle
- **Rémi Luglia**, Président de la Société nationale de protection de la nature (SNPN)
- **Brigitte Bariol Mathais**, déléguée générale de la Fédération nationale des agences d'urbanisme
- **Jean-Pierre Thibault**, CGEDD, expert Milieux Humides, membre du Groupe Zones humides info
- **François Mitteault**, Directeur de l'eau et de la biodiversité MTES, et **Laurent Girometti**, Directeur de l'habitat, de l'urbanisme et de la construction MCT, ou leurs représentants

Grand prix Milieux humides et urbanisme

Une valorisation à organiser en 2018

- **Des objectifs et des cibles à définir**
 - Valoriser les lauréats
 - Utiliser les projets lauréats comme leviers pour insuffler une nouvelle dynamique
 - => utiliser les médias de communication des maires (presse, salon)
 - => convaincre les autres maires
- **Des « Produits » à définir**
 - Une remise du GP fin février – début mars 2018
 - Une brochure de communication sur les sites lauréats (idem 2011)
 - *Des articles de presse (locale, nationale)*
 - *Des reportages vidéos sur le ou les sites lauréats (interviews des élus, des partenaires...)*
 - *Un stand au salon des maires*
 - *Un séminaire national*



Merci de votre participation

virginie.billon@cerema.fr

www.cerema.fr